

26 janvier 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six janvier, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 20 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Président.

Date d'affichage de la convocation : 20 janvier 2023

Présents : **Bazoges-en-Pailleurs** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailleurs** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Eric SALAÜN, Stéphanie VALIN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : Arnaud BABIN, Fabienne BARBARIT, Caroline BARRETEAU, Pierrette GILBERT, Emmanuel LOUINEAU, Yannick MANDIN, Nicolas PINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD – **La Merlatière** : Philippe BELY – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLET – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON.

Excusés : **Essarts en Bocage** : Nathalie BODET pouvoir à Freddy RIFFAUD – **Saint-Fulgent** : Sophie MANDIN pouvoir à Marylène DRAPEAU – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Catherine SOULARD.

Secrétaire de séance : Stéphanie VALIN

En exercice : 30

Présents : 27

Votants : 29

Quorum : 16

N° 020-23 – Convention avec Initiative Vendée Bocage pour l'accompagnement à la création-reprise d'entreprise

Vu la délibération n° 011-22 relative à la signature d'une convention avec la Région des Pays de la Loire pour l'accompagnement à la création-reprise d'entreprise.

Considérant qu'Initiative Vendée Bocage a pour objet de favoriser le développement économique en soutenant la création, la reprise et le développement d'entreprises par un accompagnement financier et humain.

Considérant que la Communauté de communes soutient l'association Initiative Vendée Bocage par le versement d'une subvention annuelle et que dans cet objectif, une convention bilatérale annuelle entre l'association Initiative Vendée Bocage et la Communauté de communes est conclue afin de fixer le montant ainsi que les conditions d'attribution et d'utilisation de l'aide financière accordée.

Considérant que la subvention sollicitée pour l'année 2023 est de 15 603 € et est destinée au budget d'accompagnement d'Initiative Vendée Bocage.

Considérant qu'une convention de partenariat a été signée en février 2021 en faveur des réseaux d'accompagnement à la création-reprises d'entreprises entre la Région Pays de la Loire et La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts au titre des années 2022,2023 et 2024.

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver la présente convention,**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1er Vice-président, à signer la présente convention.**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 2 février 2023

Le Président,
Jacky DALLET